



VISA de circulation en cours de validité Annulé au consulat de France

Par **clovismonthe**, le **14/12/2023** à **14:39**

Bonjour,

Je suis au Gabon et le consulat de France m'a convoqué pour annulé mon Visa schengen de circulation qui était en cours de validité du 18/11/2022 au 04/12/2026 pour des raisons que je ne reconnais pas.

que dois je faire pour contester cette décision

Je reste à votre disposition pour vousfournir desinformations complémentaires

Par **youris**, le **14/12/2023** à **18:05**

bonjour,

en principe, le consulat doit vous donner le motif de cette annulation.

vous pouvez faire un recours gracieux auprès de l'autorité qui a annulé votre visa, puis si nécessaire, saisir la commission de recours contre les décisions de refus de visa, puis le tribunal administratif.

salutations